

Date rédaction	12/2023	Lieu	Mairie de Digosville	Version	V1
Rédacteur	APN	Date réunion	24/11/2023		
Prénom et nom		Organisme		Pr	Ex
Membres du conseil portuaire					
M. Yvan Taillebois		Président		x	
Représentants du conseil municipal de Gatteville-le-Phare (Roubary)					
Mme Christine Léonard		Titulaire			x
Mme Marie-Noëlle Le Borgne		Suppléante		x	
Représentant du conseil municipal de Fermanville (Ports Lévi et Pignot)					
Mme Nicole Belliot-Delacour		Titulaire		x	
M. Nicolas Lemarchand		Suppléant			x
Représentants du conseil municipal de Digosville (Le Becquet)					
M. Jean-Pierre Estace		Titulaire		x	
Mme Martine Coutanceau		Suppléant		x	
Représentant du conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin (Le Becquet)					
Mme Muriel Jozeau-Marigné		Titulaire			x
Représentants personnel gestion des ports					
M. Thierry Leteissier		Titulaire		x	
M. Arnaud Leroux		Suppléant		x	
Représentant de l'activité pêche					
M. Michel Travers		Titulaire			x
M. Stéphane Lefevre		Titulaire			x
M. Jean Nicolas Doucet		Suppléant			x
Poste à pourvoir		Suppléant			
Représentants de l'activité plaisance					
Port du Becquet					
M. Alain Chartier		Titulaire		x	
M. Alexandre Hamel		Titulaire		x	
M. Gérard Goueslain		Suppléant			x
M. Rodrigue Malo		Suppléant			x
Port Lévi					
M. Richard Berger		Titulaire		x	
M. Serge Boivin		Suppléant		x	
Port Pignot					
M. Jack Letellier		Titulaire		x	
M. Jean-Claude Legat		Titulaire		x	
M. Philippe Folliot		Suppléant			x
Port de Roubary					
M. Jacques Lavenan		Titulaire		x	
M. Claude Maunoury		Suppléant		x	
M. Rémi La Roque		Suppléant		x	
Autres participants					
Mme Brigitte Léger-Lepaysant		Conseillère départementale			x
M. Daniel Denis		Conseiller départemental			x
Mme Stéphanie Coupé		Conseillère départementale		x	
M. Gilles Lelong		Conseiller départemental		x	
M. Serge Martin		Maire de Digosville			x
M. Stéphane Gautier		Directeur de la mer, des ports et des aéroports			x

Le conseil portuaire des ports du Val-de-Saire s'est réuni le 24 novembre 2023, à la mairie de Digosville, sous la présidence de **M. Taillebois**, représentant le président du conseil départemental. **M. Leteissier** est invité à procéder à l'appel des membres et constate que le quorum est atteint.

I – Approbation du compte-rendu de la réunion du 9 juin 2023

M. Taillebois demande s'il y a des commentaires sur ce compte-rendu. Mme Coupé mentionne qu'elle était présente lors de cette réunion contrairement à ce qui est indiqué dans le compte-rendu. Aucune autre remarque n'étant formulée, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

PORT DU BECQUET

I – Rapport d'activité :

M. Leteissier présente les travaux d'entretien réalisés en 2022 :

- nettoyage mensuel des cales et escaliers ;
- entretien des bordures et des terre-pleins ;
- peinture rambarde ;
- remise en place d'un panneau d'interdiction de stationnement.

Il explique que pour ce qui concerne le traitement de la cale, des essais avec un nettoyeur haute pression ont été réalisés pour mesurer la pertinence de l'utilisation de cet équipement vis-à-vis du produit écologique utilisé actuellement qui se révèle être très cher. Les conclusions de ces essais montrent une efficacité correcte mais couplée à un temps d'intervention plus long et à une fragilisation des joints des pierres de la cale. Globalement, aucune technique testée à ce jour n'est aussi efficace que l'utilisation antérieure du chlore dilué. Il informe qu'il reste un appareil à vapeur à tester.

M. Taillebois mentionne qu'à l'issue de tous les essais effectués, une réflexion sur l'efficacité sera engagée.

M. Leroux précise que selon les directives européennes, très peu de produits peuvent être utilisés pour les cales. Il explique que tous les ports de la façade ouest travaillent sur le sujet afin de trouver des solutions.

Il informe également de la mise en place progressive de la signalétique portuaire départementale sur les différents ports de la Manche. Les totems prévus sur le port du Becquet ont été mis en place.

II – Questions diverses

M. Taillebois demande s'il y a des problèmes particuliers avec les campings cars sur le port du Becquet.

M. Chartier répond qu'il n'y a pas de problème.

M. Chartier demande si la SPL des ports de la Manche serait en mesure de vendre à l'association des chaînes filles.

M. Leteissier répond que la question va être posée à la SPL afin de communiquer, éventuellement, le tarif à l'association.

M. Lelong regrette que l'historique du port ne soit pas rappelé sur les totems.

M. Leteissier répond que cela pourrait éventuellement être ajouté sur la partie basse, en fonction du retour du service communication.

PORT LEVI

I – Rapport d'activité

M. Leteissier présente les travaux d'entretien réalisés en 2023 :

- nettoyage des cales ;
- entretien des bordures et terre-plein ;
- débroussaillage de la zone bateaux ;
- mise en place d'une main courante.

II – Questions diverses

M. Boivin indique qu'il y a un problème avec les poubelles lorsqu'il y a du vent, et demande à madame le maire de trouver une solution.

Mme Belliot Delacour répond qu'une solution doit être trouvée en concertation avec les usagers. Le principe de collecte dans des grands bacs est à revoir.

M. Letellier fait part que la CAC a un projet de nouveau système de fermeture des couvercles.

M. Boivin informe de la cessation d'activité du professionnel de la pêche. La personne qui va reprendre le poste alternera 6 mois à Lévi et 6 mois à Cherbourg.

En l'absence de questions, **M. Leteissier** présente le point suivant.

PORT PIGNOT

I – Rapport d'activité

M. Leteissier informe que le port Pignot est consacré à la pêche et à la plaisance avec 18 postes + 1 soit 19 postes.

M. Leteissier présente les travaux d'entretien réalisés en 2023 :

- nettoyage des cales ;
- entretien des bordures et terre-plein ;
- changement d'une échelle.

II – Questions diverses

M. Letellier fait part de la satisfaction des usagers concernant le renouvellement de l'AOT des mouillages pour une durée de 5 ans.

Il informe que la cale est très glissante.

Il souligne que la mise en place de l'échelle a été réalisée conjointement avec les agents du Département et il explique qu'il y a un souci de côte sur l'échelle, les « pattes » du bas de l'échelle étant à fleur d'eau.

Il demande enfin si le port pourrait bénéficier d'une opération de curage, comme il y a quelques années.

M. Leteissier répond que le port pourrait effectivement être vidé, comme cela a déjà été effectué dans le passé. Cela pourrait être prévu au 1^{er} semestre 2024.

M. Letellier souligne que la qualité de la galvanisation est de moins en moins efficiente. Il précise qu'il reste une échelle à financer.

Il explique qu'un repérage des chaînes mères va être réalisé et souhaite avoir un échange avec l'agence portuaire nord pour envisager cette inspection. Il informe qu'il va demander à la préfecture maritime s'il peut y avoir une réattribution des chaînes de la marine déclassées au profit des associations, comme cela avait été possible il y a quelques années.

PORT DE ROUBARY

I – Rapport d'activité

M. Leteissier présente les travaux d'entretien réalisés en 2023 :

- nettoyage de la cale ;
- entretien des bordures et terre-plein ;
- déplacement d'une table de pique-nique ;
- enlèvement d'un bac à marée.

M. Leteissier informe qu'il n'y aura pas de totem de signalétique portuaire sur le port en raison des contraintes de préservation du paysage.

M. Lavenan informe que le rack mis en place correspond aux petites annexes et sera très peu utilisé car la demande portait sur des grandes annexes.

M. Leteissier répond que les dimensions des racks sont normées. Pour les besoins relatifs aux grandes annexes, les racks ne sont peut-être pas la meilleure solution de stockage.

M. Lavenan indique que le banc a été déplacé, il précise qu'un seul poste professionnel est occupé.

II – Questions diverses

M. Lavenan demande une date d'intervention de changement des chaînes mères afin de prévenir les usagers en amont.

M. Leroux répond que la date sera communiquée dès que possible, mais qu'elle n'est pas connue à ce jour.

M. Lavenan informe que la cale reste propre lorsqu'elle est nettoyée avec le nouveau produit.

TARIFS 2024

M. Leteissier expose que, conformément aux arrêtés portant renouvellement d'autorisations d'occupations temporaires du domaine public portuaire, les gestionnaires doivent s'acquitter d'une redevance calculée en fonction du nombre de mouillages. Cette redevance est révisée chaque année en fonction de la variation de l'indice INSEE 001763852 publié au 1er septembre (indice des prix à la consommation - base 2015 - ensemble des ménages - France - ensemble hors tabac). Pour 2024, le montant de la redevance s'élève donc par mouillage individuel à 136,14 € soit une augmentation de 4,20%.

M. Taillebois demande l'avis des membres du conseil portuaire sur les tarifs 2024.

Les tarifs sont approuvés à l'unanimité.

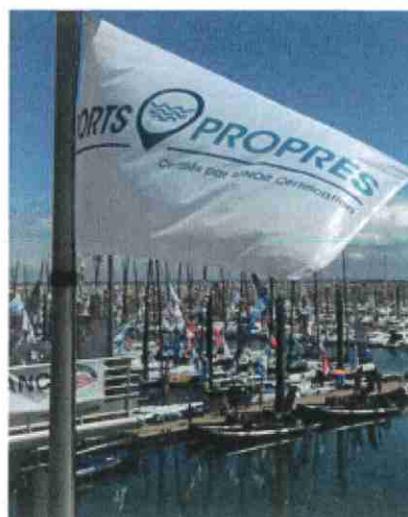
CERTIFICATION PORTS PROPRES

M. Leroux présente la démarche « port propre ». Cette démarche a pour but d'obtenir la certification AFNOR port propre pour les 14 ports départementaux dont les ports du Val-de-Saire. Il explique qu'une étude de diagnostic environnemental a été lancée en juin 2023 et qu'elle se déroulera jusqu'en juin 2024, et présente les critères liés à cette certification, tous en précisant que les critères étudiés sont adaptés à chaque port en fonction de sa taille et de sa configuration.

Il sensibilise les usagers à l'importance de répondre à l'enquête qui a été lancée en juillet 2023 et qui a été transmise aux associations par courriel.

La démarche Ports Propres

- Certification Européenne qui valorise les efforts fournis en faveur d'une meilleure gestion environnementale des ports.
- Les gestionnaires du port s'engagent à préserver les milieux aquatiques et veillent au développement durable des activités littorales et marines.



3

La démarche Ports Propres



17 critères opérationnels regroupés sur 6 thématiques :

1. Suivi du plan de réception des déchets et de traitement des déchets d'exploitation des navires
2. Mise en place et gestion d'un point propre
3. Collecte des eaux usées et de fond de cale
4. Collecte des eaux de l'aire de carénage
5. Collecte et traitement des eaux d'origine tellurique issues du ruissellement des sols
6. Gestion des huiles alimentaires usagées et entretien des bacs à graisse des restaurants
7. Équipements de la station de distribution de carburants
8. Installations / équipements obsolètes
9. Équipements sanitaires
10. Matériel de dépollution
11. Maîtrise des consommations d'eau
12. Maîtrise des consommations énergétiques
13. Formation et sensibilisation du personnel portuaire
14. Sensibilisation des personnes intérimaires et saisonniers
15. Information sensibilisation des usagers et traitement des remontées d'information
16. Réalisation d'un bilan annuel
17. Plan d'actions

5

Le déroulement de l'étude

Réunion de démarrage : juin 2023

Recueil des données et visite des 14 ports

Rédaction des diagnostics environnementaux

Définition des objectifs de qualité souhaités

Élaboration des plans d'actions et fin de l'étude : juin 2024

Le déroulement de l'étude

Une étude en 3 phases



- 1) État des lieux de l'existant et identification des dysfonctionnements
- 2) Hiérarchisation des sources de pollution identifiées
- 3) Programme d'actions

Dans le détail : l'état des lieux

1. Le port et son environnement

- Description du port et de son fonctionnement
- L'environnement immédiat du port
- Perception du port par les usagers et les résidents

2. Origine, nature, impact, des pollutions sur l'environnement

- Pollutions d'origine marine
- Pollutions d'origine terrestre
- Évaluation de l'impact des nuisances

3. Plan de gestion des déchets d'exploitation des navires

- Équipements disponibles pour agir à terre
- Solutions et équipements disponibles sur l'eau pour lutter contre les pollutions du plan d'eau

4. Maîtrise des ressources en eau et énergies

- Amélioration de la gestion de l'énergie dans le port
- Amélioration de la gestion de l'eau dans le port

5. Définition des objectifs de qualité souhaités

Le déroulement de l'étude

1. Le port et son environnement

→ Enquête auprès des usagers pour connaître leur perception du port



PORTS PROPRES



Questionnaire en ligne

Enquête Ports Propres – Ports de la Manche

Nous avons besoin de votre avis ! Ce formulaire anonyme a pour vocation de comprendre comment les aspects environnementaux et la gestion des ressources sont perçus par les usagers des ports du département de la Manche.

(We would like to have your feelings regarding the management of resources and respect for the environment in the port.)

1. Port fréquenté (frequented port) : _____

2. Lieu de résidence principale - département et ville (address - department, city): _____

3. Vous êtes (you are):

- Un plaisancier (a boater)
- Un pêcheur (a fisherman)
- Un promeneur (a walker)
- Un riverain (a resident)
- Autre (other): _____

4. A quelle fréquence venez-vous sur le port et pour quelle(s) activité(s) ? (How often do you come to the port and for what activity/ies?) : _____

5. Comment estimez-vous l'état de propreté du port et ses environs ? (How do you assess the cleanliness of the port?)

- A améliorer (to improve)
- Satisfaisant (satisfying)
- Très propre (very clean)

Contact : services@enviro-mer.fr / 07 56 22 30 96

5. Avez-vous des remarques sur l'état de propreté du port et ses environs ? (Do you have any comments on the state of cleanliness of the port and its surroundings?)

6. Quel(s) équipement(s) supplémentaire(s) souhaiteriez-vous sur le port (hors bateaux) ? (What additional equipment(s) would you like to find on the passenger port (excluding the boat)?) :

- WC
- Poubelles (trash cans)
- Poubelles tri sélectif (sorting bin)
- Panneaux de sensibilisation à l'environnement (environmental awareness signs)
- Cendriers (ashtray)
- Eclairage public (street lamp)
- Aire de cartilage (cartoning area)
- Déchèterie portuaire (port garbage dump)
- Notice d'utilisation d'équipements (instructions for the use of equipment)
- Autre (other) : _____

7. Quels points sont à améliorer du point de vue de l'environnement ? (What environmental point could be improved?)

8. Avez-vous été témoin d'inclivité (déchet en mer...) causant nuisance à l'environnement ? (Have you witnessed incivility (waste throwing at sea or on the quay) that could harm the environment ?) Si oui, précisez (if yes, please specify) :

9

En l'absence d'autres questions, **M. Taillebois** remercie les membres présents et lève la séance.

Saint-Lô le 15 janvier 2024

Le président du conseil portuaire

Yvan Taillebois